



Cabinet du Président

**DISCOURS DE MONSIEUR LOÏG CHESNAIS-GIRARD, PRÉSIDENT DU CONSEIL
REGIONAL, AUX ELUS REGIONAUX**

Rennes, le 10 octobre 2019

Mesdames, Messieurs, cher.e.s collègues,

Jacques CHIRAC a été Président de la République de 1995 à 2007. Plusieurs de ses discours et de ses décisions ont marqué notre histoire. Il a été le président d'une période marquée par plusieurs changements profonds qui structurent encore aujourd'hui notre société : la naissance d'Internet, le passage à l'euro, le 11 septembre 2001. Ce jour-là, il est alors à Rennes pour rencontrer des agriculteurs, pour rencontrer des jeunes, pour parler formation. Personne ne pouvait alors imaginer qu'en quelques heures, notre monde allait basculer. Finalement, ce 11 septembre marque la bascule dans le XXI^e siècle.

Yvon BONNOT était un élu breton attaché à son territoire, à sa côte de granit rose. Il fut Vice-président ici même, et Président du CRT. Grand ambassadeur de notre région au sein de l'association des élus du littoral, il avait aussi compris que le développement touristique était une chance s'il était au service du territoire.

Jean HOURMANT portait en lui les plus grandes heures de la Bretagne et quelques dossiers, dont bien entendu la RN 164. Jean HOURMANT nous a appris la ténacité et l'audace lorsque la cause est juste. Son action sans relâche pour le développement du centre Bretagne était exemplaire.

Joseph LAREUR était une grande figure de Plouzané. Conseiller régional en remplacement de Kofi YAMGNANE en 1997, il a accompagné les mutations agricoles du Finistère avec un engagement syndical et associatif marqué par l'entraide et la solidarité.

Enfin, en cette journée de session, je n'oublie pas dans cette séquence d'hommages les policiers assassinés à la préfecture de police de Paris, la semaine dernière. Mes pensées vont à leur famille, à leurs proches, mais aussi à l'ensemble de leurs collègues, à toute cette communauté d'hommes et de femmes qui servent la France dans les forces de l'ordre pour garantir notre sécurité et notre liberté. Ils méritent toute notre reconnaissance et notre soutien. En cet instant, je sais être le porte-parole de toute notre assemblée en disant ces mots.

En hommage à ces trois anciens conseillers régionaux, en hommage à nos policiers, en hommage au Président Jacques CHIRAC, je vous demande une minute de silence.

Minute de silence.

Je vous remercie.

Mes cher.e.s collègues, s'il y a une motivation qui doit nous unir tous pour assumer notre mandat, c'est d'engager les actions qui permettront à nos enfants et petits-enfants de vivre ici, en Bretagne, dans un territoire qui aura su garder son identité, su répondre aux enjeux d'équilibre territorial, de préservation de l'environnement, une Bretagne qui aura répondu aux transitions énergétiques et numériques, une Bretagne s'appuyant sur une croissance sûre, compatible avec la finitude du monde, finitude des matières premières, intégrant les enjeux de la solidarité et du progrès.

Ce sont des mutations importantes qui se présentent à nous, des mutations attendues comme impératives et radicales pour une partie de notre population, sincère dans son sentiment d'urgence, des mutations vécues comme violentes et risquées pour une autre partie de notre population, et sincère dans son sentiment de fragilité, de potentielle déstabilisation de modèles pourtant déjà de plus en plus fragiles. La méthode que nous avons proposée pour débattre et bâtir le monde de demain est la Breizh COP. Elle s'est déroulée depuis 2017 et a débouché sur les accords de Bretagne en juin 2019, intégrant tous ceux et toutes celles qui participent à faire vivre et à animer notre Bretagne. Les enjeux sont considérables et si nous voyons bien le monde idéal de demain, avec ses boucles vertueuses et ses impacts positifs sur notre société, sur notre environnement, bien malin qui peut clairement dire comment transiter de l'état A à l'état B en conservant nos équilibres sociaux, en conservant nos équilibres économiques, en préservant la cohésion de notre société, et finalement, la démocratie.

Là où certains prônent la rupture, la pureté, la perfection des systèmes et des modèles, la radicalité absolue dans les transitions, je propose la rupture négociée pour accepter le temps du débat et de la délibération. Je propose d'accompagner les transitions et d'avoir à chaque instant en tête les exclus générés par ces transitions : exclus économiques, exclus des transports publics, exclus du numérique, exclus du sport, exclus de la culture ou des loisirs. Sans oublier bien entendu ce qui sera la première des exclusions demain, l'exclusion d'un climat supportable, d'une nourriture de qualité et même d'une eau propre et exempte de tout risque. De la Breizh COP découlera le SRADDET, qui fera l'objet d'un débat le 28 novembre à Brest. De la Breizh COP découlera une refonte de notre politique territoriale, appuyée sur nos centralités et la volonté de voir toutes nos communes conserver leur dynamisme, et a minima, leur niveau de population. De la Breizh COP découlera une territorialisation de nos services qui, par un déploiement des équipes régionales plus marqué sur nos territoires, en lien avec les intercommunalités, permettra de mieux répondre à nos concitoyens et d'accélérer les coopérations locales avec les collectivités, associations, entreprises, celles et ceux qui font la vitalité de notre Bretagne pour, au final, mieux accompagner les transitions. De la Breizh COP découlera enfin une révision de nos politiques publiques afin d'intégrer les engagements que nous avons pris, qui ne peuvent s'éteindre avec les projecteurs du Parc des expositions de Saint-Brieuc.

Notre session d'aujourd'hui intègre déjà une partie de ces engagements, une session qui parle jeunesse, formation, numérique, environnement. Elle est l'occasion aussi de vous dire que sur la différenciation, nous continuons d'avancer dans le cadre du Pacte pour l'action publique signé en février dernier. Je constate que ce pacte est souvent cité par le gouvernement comme un exemple de réussite. Tant mieux, car cela crée une forme d'accoutumance pour les tenants de la centralisation qui observent ainsi qu'un autre modèle est possible. Tant mieux aussi, car comme je l'ai dit, ce pacte n'est qu'une étape, une première étape vers un véritable pacte de différenciation. En attendant d'y arriver, nous engrangeons des résultats, nous mettons en œuvre les points du contrat avec méthode, avec obstination. Le dernier en date est la validation par le CRHH de la mise en œuvre du Pinel breton, expérimentation complexe qui est là aussi une étape au service du développement de nos centres-villes, mais aussi au service de la réflexion sur le futur dispositif que le gouvernement compte inventer. Les arbitrages rendus, la transcription dans le projet de loi de finances doit survenir rapidement. Je n'oublie pas non plus qu'avec les parlementaires bretons, nous avons obtenu l'aboutissement du texte sur le forfait communal en faveur de l'enseignement des langues régionales. C'est une réussite collective de cette assemblée, mais aussi de l'ensemble des élus bretons réunis à la Conférence territoriale de l'action publique. Si la CTAP suit l'avancée des sujets régulièrement, je proposerai en février, date anniversaire de ce contrat, un point d'étape du contrat à l'assemblée régionale.

Toujours dans l'actualité, je souhaite revenir sur quelques sujets qui font notre actualité, qui font le

débat : les produits phytosanitaires, la filière volaille et enfin, Greta THUNBERG.

Concernant les produits phytosanitaires, l'objectif que nous proposons aux Bretonnes et aux Bretons, c'est d'en sortir. Nous l'avons écrit dans la Breizh COP : beaucoup est déjà fait par les communes et les premiers à vouloir sortir des produits chimiques sont les agriculteurs eux-mêmes. Il reste des efforts, des complexités à surmonter. Mais dans ce domaine, ces derniers sont particulièrement inventifs pour passer du systématique au conjoncturel, pour réduire globalement l'usage des produits issus de la chimie. Et je veux redire avec force, dans cette période, que jeter les agriculteurs à la vindicte populaire est une erreur, une injustice et une faute pour l'avenir. Qui peut penser sincèrement changer les systèmes sans eux ? Il faut se fixer des limites, il faut mettre en place l'accompagnement nécessaire, il faut le faire au niveau local, avec les citoyens et les élus. C'est pour cette raison que j'ai proposé, dès la fin août, un contrat écologique et social. Et c'est pour cette raison que je propose de créer, de prendre appui sur les comités scientifiques que nous avons ici en Bretagne, pour que nous puissions obtenir les besoins d'éclairages scientifiques sur ces questions. Nous y reviendrons tout à l'heure, mais sur ce sujet, sincèrement, il faut éviter les « y'a qu'à, faut qu'on » pour poser le sujet, trouver des solutions. Et je sais qu'elles sont nombreuses.

La filière volaille et le sujet des bâtiments d'élevage sont un autre grand débat. Depuis cet été, les débats sont vifs autour de la construction de deux poulaillers à Langoëlan. Les débats que nous aurons aujourd'hui méritent des réponses claires. Ils doivent surtout permettre de rétablir quelques vérités, car il se dit et s'écrit des erreurs, volontaires et involontaires. Je veux rappeler notre engagement constant, politique, financier pour l'accompagnement vers l'agroécologie de l'ensemble de nos systèmes agricoles. Nous soutenons la conversion et l'installation bio, nous soutenons les labels. Et avec les mesures agroenvironnementales, ce sont près de 5000 exploitations accompagnées dans la transition. Cette politique agricole s'inscrivant dans notre ambition de faire de la Bretagne la région du bien manger pour tous. Alors, pourquoi soutenons-nous l'installation de ces poulaillers ? Les poulaillers de Langoëlan, rappelons-le, c'est deux poulaillers de 2000 m² chacun qui, ensemble, représentent 88 000 poulets lourds, répartis sur les deux bâtiments. Nous soutenons ce projet parce que nous sommes aux côtés des éleveurs de la filière volaille depuis longtemps. Nous les accompagnons dans la diversité des systèmes et des modèles. Nous accompagnons, je le rappelle, avec fierté les petites races bretonnes, dont le Coucou de Rennes, qui assurent le maintien d'une biodiversité remarquable et offrent des produits recherchés qui font notre fierté et notre identité. Nous accompagnons des éleveurs installés en bio, ou qui effectuent leur transition. Nous accompagnons des éleveurs en Label rouge, en Bleu Blanc Cœur. Nous accompagnons puissamment le poulet IGP de Janzé, qui s'est fait un joli nom aujourd'hui et qui continue de se développer sur toute l'Ille-et-Vilaine, et que nous accompagnerons encore mieux avec un outil de formation adossée au lycée agricole de Saint-Aubin du Cormier, dans quelques mois. Nous accompagnons enfin ceux qui se lancent dans le poulet lourd ou certifié, destiné au marché domestique, sujet au cœur des débats actuels. Trahissons-nous nos valeurs de progrès ? Cette politique est-elle à la botte de lobbies ou de grands groupes ? Réduisons-nous la Breizh COP à de la com. ? Sincèrement, je ne le crois pas. Je dois rappeler qu'il y a 18 mois, dans un contexte particulièrement pesant, nous avons décidé de nous engager dans la reconquête du marché national de la volaille. Et nous l'avons fait pour deux raisons.

La première renvoie à une question simple : pouvons-nous accepter que dans nos restaurants d'entreprise, dans nos maisons de retraite, dans nos cantines, dans les sandwiches, nos enfants, nos parents, nos grands-parents soient condamnés à se nourrir de poulet importé de pays low cost ? La quasi-totalité de la viande de poulet consommée en restauration hors domicile en France est importée. Et disons-le franchement, tous nos concitoyens n'ont pas la capacité financière de choisir du bio ou du label. Mais tous aspirent très légitimement à manger de la volaille certifiée, de qualité, élevée dans des conditions sociales acceptables et avec un impact environnemental maîtrisé. Ces poulaillers que nous soutenons s'inscrivent dans cette stratégie de produire local, avec des normes claires sur l'environnement, avec les contrôles qui vont avec, en particulier sur les effluents, l'eau et le bien-être animal.

La deuxième raison est que cet engagement pour reconquérir le marché français a permis de sauver une grande partie des emplois de l'ex groupe Doux en centre Bretagne. Il fallait éviter le crash social et engager une transformation des métiers pour ne plus dépendre des cours mondiaux du poulet export. Au-delà de sauver des emplois, nous avons aussi redonné des perspectives et de la fierté à des centaines d'éleveurs, à des centaines de salariés, d'ouvriers, dont les savoir-faire sont reconnus.

Cher.e.s collègues, j'ai souvenir de la fierté que nous avons tous ressentie dans cet hémicycle et en commission permanente, au-delà de nos différences politiques, en nous engageant dans ce projet industriel et agricole de redonner un avenir à une filière qui n'en finissait plus de mourir. Ce que nous faisons sur ce dossier illustre ma conviction profonde que la transformation écologique doit aussi être économique et sociale. C'est l'ensemble des trois qui permet de changer durablement les choses, et nous ferions une erreur collective majeure en nous focalisant seulement sur un de ces aspects. Le carbone ne s'arrête pas aux frontières et si le poulet que nous consommons impacte le climat en Ukraine ou au Brésil, la mer montera de la même manière en Bretagne.

Pour autant, des questions restent posées et nous aurons à apporter des réponses, j'en ai parfaitement conscience, sur l'eau, sur les déjections, sur le bien-être animal. Et nous aurons encore des évolutions de systèmes à assumer, voire à imposer. La plus importante, à mon sens, est celle de l'alimentation, l'alimentation en soja OGM. En produisant en Bretagne et en France, nos volailles, nous réduisons les importations. C'est une première étape pour réduire notre empreinte carbone. Mais la deuxième étape, c'est de réduire notre consommation de soja importé, d'avancer sur l'autonomie alimentaire. C'est une condition impérieuse, obligatoire pour que l'élevage reste acceptable en Bretagne. Nous avons besoin d'une politique nationale ambitieuse dans ce domaine, d'une politique européenne ambitieuse dans ce domaine. J'ai d'ores et déjà pris contact avec d'autres Régions françaises pour voir comment nous pouvons collaborer, car nous ne pourrions pas, en Bretagne, produire la protéine végétale de manière suffisante. Cette boucle mise en œuvre sera vertueuse pour les deux parties, pour les sols, pour l'environnement, et permettra de réduire sensiblement l'empreinte carbone de notre poulet. Nous devons être les champions du poulet bas carbone. Je suis convaincu que c'est désormais l'histoire de la Bretagne d'être à la pointe de la transition écologique, à la pointe de la transition énergétique, tout en restant fidèle à son métier de nourrir les hommes et les femmes de notre Bretagne, mais au-delà, de notre pays, et pourquoi pas, au-delà. Assumons-le. Assumons-le à partir du moment où nous sommes fiers de nos produits, fiers de la manière dont nous les produisons, et sûrs de la manière dont nous organisons l'ensemble de nos systèmes. Quels que soient les moyens que nous mettons en œuvre, nous devons aboutir à une réussite globale sur ce sujet. C'est une exigence de nos concitoyens. C'est une exigence des consommateurs. Pour le dire autrement, le bien manger à la bretonne, c'est en même temps l'agroécologie et l'autonomie alimentaire. Nous soutenons donc cette réorganisation de la filière vers du poulet lourd, et nous continuons les autres productions, bien entendu.

Je rappelle au passage, et ce n'est jamais dit, que depuis 2015, nous avons soutenu 60 dossiers pour la construction de 130 bâtiments neufs pour des volailles Label rouge, pour des volailles de l'Argoat ou de Janzé. Ce sont des investissements considérables qui maillent la Bretagne, et j'en suis fier. La question de la transformation des systèmes agricoles montre que pour les mener, pour les réussir, il faut le faire au plus proche du terrain, avec les agriculteurs, les élus, les citoyens. Et c'est pour cette raison que j'ai demandé il y a quelques semaines la régionalisation intégrale des crédits de la politique agricole commune. Cette demande, qui nous permettrait par exemple de plafonner les aides et donc d'avoir une action plus puissante et plus concentrée au sein des évolutions de systèmes et des exploitations diverses et familiales telles que nous les connaissons en Bretagne, serait un accélérateur de la transformation. Pour l'instant, le gouvernement a dit « non ». Je le regrette, mais je n'abandonne pas ce combat. C'est pour cela que je viens d'écrire au Premier ministre afin d'insister, afin de redire notre ambition et, dans le cadre de la différenciation, de demander à nouveau cette gestion régionale. Ma démarche est soutenue par la Chambre régionale de l'agriculture, par son Président, par l'Association interprofessionnelle de l'agriculture biologique en Bretagne. Le vœu que nous aurons à débattre tout à l'heure pourra aussi compléter le Pacte breton pour la PAC.

Enfin, un mot sur Greta THUNBERG, une jeunesse qui s'engage, qui a soif de changer le monde, qu'il faut écouter, mais aussi confronter à la réalité, mais dans le respect. Ne créons pas de rupture entre cette jeunesse qui marche pour le climat et nos institutions politiques. Nous essayons modestement de créer ce lien avec différentes initiatives, avec le bordereau jeunesse, tout à l'heure, qui en est un exemple, avec le Conseil régional des jeunes aussi, dont certains membres sont aujourd'hui dans le public, cachés au travers d'un autre club, d'un autre âge, que je salue. J'ai parfaitement conscience des enjeux qui sont devant nous, ces injonctions contradictoires qui percutent en permanence notre action et cette dilution de notre capacité à être entendus par nos concitoyens, au mieux en colère et en attente vis-à-vis de leurs élus, au pire désabusés et sortis du champ du débat démocratique. Nous nous en sortirons en assumant notre ambition pour la Bretagne, en construisant nos réponses, nos actions

adaptées à notre histoire, notre culture, nos particularismes. Cette action, nécessairement collaborative avec la société civile et les autres collectivités, est la seule solution, la seule pour assumer les modifications et les réformes indispensables et promises depuis trop longtemps. C'est action déléguée aux territoires, en mettant en œuvre la différenciation qui nous permettra de nous saisir des sujets sur lesquels nous pouvons agir concrètement, est ainsi un prolongement du pouvoir de l'État par ses collectivités élues au suffrage universel. Cela renforcera l'égalité d'aujourd'hui, affaiblie par l'application aveugle de règles identiques de Dunkerque à Cayenne. Participons ainsi utilement à renforcer la vitalité de la République, à sauvegarder notre souveraineté nationale et européenne.

Nous avons fait des propositions de différenciation pour le prochain texte de loi, celui qui est en discussion actuellement. À cet instant de transition fait d'inquiétude et mêlé d'avenir, permettez-moi de vous citer Xavier GRALL, qui écrivait « la Bretagne est une invention mystique, poétique. Mon pays, je l'invente. »

Je vous remercie.